

**ATTESTATION D'ASSURANCE  
RESPONSABILITE CIVILE  
CONTRAT : HA RCP0087048**

**LE PRENEUR D'ASSURANCE**

Souscripteur : BONNAFOUX Gilles  
RUE JULES FERRY  
34110 FRONTIGNAN

Assuré : BONNAFOUX Gilles  
RUE JULES FERRY  
34110 FRONTIGNAN

**LES CONDITIONS DE GARANTIE**

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox  
Diagnosticheurs immobilier

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

**ACTIVITES DE L'ASSURE**

L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :

**Diagnosticheur immobilier réalisant les prestations suivantes :**

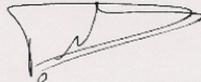
- Diagnostic amiante avant travaux ou démolition ;
- Diagnostic amiante avant vente ;
- Dossier technique amiante ;
- Diagnostic gaz ;
- Diagnostic termites ;
- Etat parasitaire ;
- Exposition au plomb (CREP) ;
- Contrôle plomb après travaux ;
- Recherche de plomb avant travaux ;
- Loi Carrez ;
- Risques naturels et technologiques ;
- Diagnostic de performance énergétique ;
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité.

**PERIODE DE VALIDITE**

La présente attestation est valable pour la période du 20 Septembre 2010 au 19 Septembre 2011.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance, des Conditions Générales N° RC1006 et du(des) module(s) n° DIA0607 "Assurances Professionnelles by Hiscox -Diagnosticheurs immobilier" et n° RJP1006

Fait à Paris, le 03/09/2010  
Pour les Assureurs



03/09/2010 10:45  
RCP0087048